



## Frais de fourrière

-----  
Par JeanMarcB

Bonjour,

J'ai depuis quelques temps un litige avec le syndic qui s'occupe de l'immeuble dans lequel j'ai un appartement loué. Cet appartement dispose une place de parking sur lequel c'est positionné une voiture épave. Le syndic a sans mon autorisation fait intervenir la fourrière pour enlever le véhicule et m'a prélever la facture sur mes charges. Ont-ils le droit de faire ça ? Sachant que c'est ni moi ni mon locataire qui avons laissé cette voiture entré sur le parking. Je leurs ai mentionné que je ne voulais pas l'enlever car je sais qu'une autre viendra prendre sa place.

Merci pour vos réponses.

-----  
Par isernon

bonjour,

si la voiture stationnée sur votre parking privatif était une épave, ce qui n'est sans doute pas conforme à votre R.C. et que vous avez refusé de l'enlever suite à la demande du syndic, celui-ci était, à mon avis en droit de l'enlever car les épaves sont considérées comme présentant un risque.

salutations

-----  
Par janus2

et que vous avez refusé de l'enlever

Bonjour,

Si, comme je crois comprendre, cette épave n'appartenait pas à JeanMarcB, je ne vois pas comment il aurait pu l'enlever ?

-----  
Par JeanMarcB

Merci pour vos réponses.

Effectivement la voiture ne m'appartenait ni à mon locataire.